

Procédure Transport, Manipulation et Conservation des échantillons

1. Objet et domaine d'application

Cette procédure définit les principes de transport des échantillons, leur manipulation ainsi que leur conservation au sein du laboratoire. Elle s'applique à tous les échantillons traités par le laboratoire.

2. Documents associés

C3 – PR 01	« Réception des échantillons ».
C3 – INS 01	« Aliquotage des échantillons biologiques ».
C3 – INS 02	« Centrifugation des échantillons biologiques ».
C3 – INS 03	« Conservation des échantillons biologiques ».
C3 – INS 04	« Gestion de la sérothèque ».

3. Responsabilités

Le transport des échantillons est sous la responsabilité du préleveur jusqu'à l'arrivée au laboratoire et ensuite sous celle des techniciens.

La manipulation et la conservation des échantillons sont sous la responsabilité des techniciens.

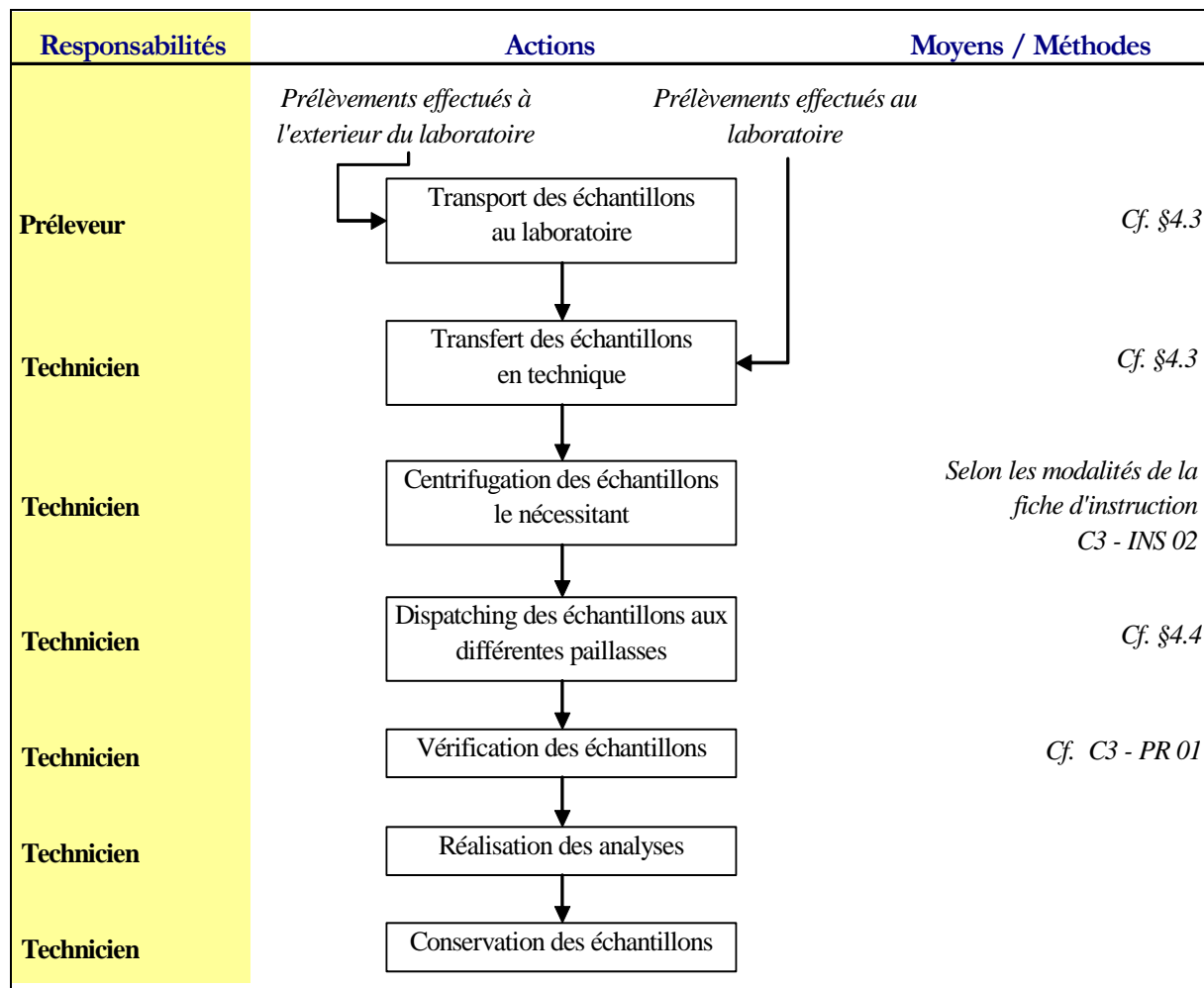
4. Déroulement de l'activité

4.1. Principes

Les échantillons biologiques provenant du laboratoire ou de l'extérieur sont acheminés en technique en respectant les règles de sécurité afin de ne pas les détériorer. En fonction des analyses demandées, les techniciens trient et manipulent les échantillons. Les échantillons en pré et post-analytique sont conservés au laboratoire pendant une durée bien définie et dans des conditions respectant l'intégrité de l'échantillon.

Version précédente	Rédacteur / Vérificateur	Approbateur
A du	<i>Fonction, date et visa :</i>	<i>Fonction, date et visa :</i>
<i>Approuvée par</i>	Dr Triol	Dr Lavner
	01/02/12	01/02/12
<i>Objet de la modification :</i> Mise à jour des conditions de transport pour les échantillons prélevés à l'extérieur du laboratoire et création d'un paragraphe pour les échantillons transmis dans le cadre d'une SEL ou d'un groupement		

4.2. Déroulement



4.3. Transport des échantillons biologiques

- Echantillons prélevés au laboratoire :

Le transport des échantillons de la salle de prélèvement à la technique est assuré par les préleveurs, le plus rapidement possible.

Les échantillons sont acheminés sur des portoirs plastiques pour les tubes et dans la pochette plastique avec le bordereau de prélèvement pour les prélèvements bactériologiques. Ils sont déposés sur la paillasse de tri. Le technicien les prépare en fonction des analyses à réaliser.

- Echantillons prélevés à l'extérieur du laboratoire :

Les prélèvements effectués à l'extérieur du laboratoire sont acheminés au laboratoire par le préleveur à la fin de sa tournée. Toutefois en cas d'urgence, ou si l'échantillon nécessite un pré-traitement particulier (congélation immédiate, centrifugation rapide,

etc.), le préleveur ramène les échantillons au laboratoire avant de poursuivre sa tournée.

Les échantillons sont déposés dans des sachets plastique (un sachet par patient), les protégeant des chocs et de la lumière. Ces sachets sont transportés dans un sac de prélèvement sur laquelle est apposée une étiquette « UN 3373 Matières biologiques catégorie B ». Le préleveur dépose les sachets sur la paillasse de tri en technique.

Notre infirmière réalise les domiciles avec un sac isotherme afin d'assurer que les conditions de température ont été respectées.

- Echantillons transportés entre laboratoires :

Les prélèvements sont acheminés au laboratoire exécutant par le coursier en respectant la règle du triple emballage : les échantillons sont déposés sur un portoir placé dans une boîte, puis dans la mallette de transport sur laquelle est apposée une étiquette « UN 3373 Matières biologiques catégorie B ».

Un capteur de température est disponible dans la mallette du préleveur afin d'assurer que les conditions de température ont été respectées.

4.4. Manipulation des échantillons biologiques

Des gants sont à disposition dans l'ensemble des pièces du laboratoire pour éviter tout risque de contamination lors de la manipulation des échantillons biologiques.

Tri des échantillons :

Le technicien responsable du tri, répartit les échantillons en fonction des manipulations à faire et des secteurs En fonction de zones définies sur les portoirs

- 1^{er} étage : VS, Vitamines D, A1C, hémostase, chimie.
- RDC : Hématologie, immunoenzymologie
- Portoir Clichy : protidogrammes et immunoélectrophorèses
- Plateau Bactériologie.
- Portoir Berthémy : CMV, groupes sanguins et agglutinines irrégulières, sérologies syphilis, phadiatop, BNP, DDimères
- Portoir Dora : PCR chlamydia, WBlot HIV, Sérologies herpes
- Portoir Scala : Ac anti DNA, anti nucléaires
- Portoir Cerba : Analyses spécialisées

Le technicien responsable d'une paillasse récupère les échantillons correspondant à sa paillasse.

Centrifugation des échantillons biologiques :

Les principes de centrifugation des échantillons sont décrits dans la fiche d'instruction C3 - INS 02 « Centrifugation des échantillons biologiques ».

Aliquotage des échantillons biologiques :

Lorsqu'il est nécessaire de préparer un aliquote, le technicien prépare un ou plusieurs tubes secondaires en respectant l'identification. Les principes d'aliquotage des échantillons sont décrits dans la fiche d'instruction C3 - INS 01 « Aliquotage des échantillons biologiques ».

4.5. Conservation des échantillons biologiques

Conservation pré et post-analytique :

Les échantillons sont conservés selon les modalités décrites dans la fiche d'instruction C3 – INS 03 « Conservation des échantillons biologiques ».

Sérothèque :

Certains paramètres nécessitent la réalisation d'une sérothèque : affections bactériennes, virales, parasitaires, marqueurs tumoraux.

Les échantillons sont aliquotés puis congelés afin de conserver l'intégrité et la stabilité des analyses.

Les principes de sérothèque sont décrits dans la fiche d'instruction C3 – INS 04 « Gestion de la sérothèque ».

5. Classement et archivage :

Sans objet